



VELUX ACTIVE

La solution intelligente pour les
fenêtres de toit, stores et volets
roulants VELUX.

with
NETATMO

VELUX®

Date d'achat :

Numéro du produit (numéro sous la passerelle
contenant 15 caractères) :
.....

Quelles sont les raisons de l'insatisfaction ?
.....
.....

Qu'attendiez-vous du produit ?
.....
.....

Dans quelle pièce avez-vous installé le capteur ?

- Chambre d'enfant Chambre parentale
 Cuisine Salle de bains

Combien avez-vous de volets roulants VELUX
installés chez vous ?

- 0 1 2 3 et +

Du 15 avril au 31 décembre 2019, **Opération 100 jours pour tester : satisfait ou remboursé**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail :

- J'ai lu et j'accepte les modalités de l'offre.
 J'accepte de recevoir des informations commerciales de la part
de VELUX France.*

1 Achetez et installez le Kit VELUX ACTIVE with NETATMO **du 15 avril 2019 au 31 décembre 2019**.
Vous avez 15 jours à compter de la date d'achat du Kit pour vous inscrire sur velux.fr/campagnes/satisfait-ou-rembourse.
Vous avez 100 jours à compter de la date d'achat de votre Kit pour le tester et demander son remboursement.

2 Si vous n'êtes pas satisfait :
Constituez votre dossier contenant impérativement les pièces justificatives suivantes, lesquelles devront accompagner le Kit faisant l'objet d'un retour et d'une demande de remboursement :

- L'original complété du bulletin de participation.
- La facture ou ticket de caisse, en entourant la référence, le prix du Kit VELUX ACTIVE with NETATMO et la date d'achat, comprise entre le 15 avril 2019 et le 31 décembre 2019 (photocopie acceptée).
- Le numéro de série de la passerelle (MAC adresse située sous la passerelle et contenant 15 caractères).
- Les raisons pour lesquelles le produit ne vous a pas satisfait.
- Un RIB pour le remboursement.

3 Envoyez votre dossier complet et le produit (dans son emballage d'origine) par courrier suffisamment affranchi et à vos frais dans les 100 jours suivant l'achat du Kit VELUX ACTIVE with NETATMO (date de facture ou ticket de caisse, cachet de La Poste faisant foi) à l'adresse suivante :

LINKLI
Satisfait ou remboursé
31 rue Amédée Gordini - 87280 LIMOGES

MODALITÉS DE L'OPÉRATION

Offre réservée aux clients particuliers ayant acheté leur Kit en magasin, sur Internet ou via un professionnel et limitée à 1 Kit VELUX ACTIVE with NETATMO par foyer (même nom, même adresse ou mêmes coordonnées bancaires).

Remboursement exclusivement limité au prix du Kit VELUX ACTIVE with NETATMO TTC facturé dans la limite du tarif public VELUX France en vigueur au 1er février 2019 de 249,60 €, taux de TVA appliqué selon dispositions légales en vigueur.

Pour obtenir le remboursement, le client doit s'être au préalable impérativement inscrit à l'offre dans les 15 jours suivant l'achat de son Kit (date sur ticket de caisse ou facture). La demande de remboursement doit être envoyée dans les 100 jours suivant la date d'achat du Kit (cachet de la Poste faisant foi).

* Vos données personnelles sont traitées par VELUX France en tant que responsable de traitement afin de vous faire bénéficier d'une offre de remboursement sur la base de l'exécution du contrat encadrant votre participation à l'opération promotionnelle. VELUX France vous adressera également de la prospection commerciale par voie électronique sur la base de votre consentement. Elles sont conservées pendant 3 ans et sont destinées au service marketing de VELUX France. Conformément à la loi « informatique et libertés » et au RGPD, vous pouvez exercer vos droits d'opposition, d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité en adressant un email à l'adresse suivante : vosdonneespersonnelles.france@velux.com. Vous pouvez également adresser une réclamation auprès de la CNIL directement sur son site internet www.cnil.fr.

© VELUX et le logo VELUX sont des marques et des modèles déposés et utilisés sous licence par le groupe VELUX. Ce document n'est pas contractuel. VELUX France, S.A.S. au capital de 6 400 000 euros, R.C.S EVRY 970 200 044.